Réglementation et formulation en aromatique et parfumerie

Niveau d'étude
BAC +4

ECTS
2 crédits

Composante
Faculté des Sciences

En bref

- **Date de début des cours:** 1 sept. 2021
- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Méthode d'enseignement:** En présence
- **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

- Présentation des grandes familles de parfums (Classification SFP)

- La réglementation en parfumerie.

- Apprentissage de la formulation de bases « types » pour la parfumerie ou pour l'aromatique.

Volumes horaires* :

CM : 10h

TD : 8h

Objectifs

Découvrir la réglementation et la classification des parfums en famille (SFP). Développer la connaissance olfactive des matières premières et apprendre à formuler des bases « types » pour l'aromatique et la parfumerie.

Pré-requis nécessaires

Notions de bases en analyse sensorielle

Contrôle des connaissances

100 % Contrôle continu

Syllabus

- Présentation des grandes familles de parfums (Classification SFP)

- La réglementation en parfumerie.

- Apprentissage de la formulation de bases « types » pour la parfumerie ou pour l'aromatique.

Informations complémentaires

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 14 février 2023

Contact(s) administratif(s) :

Secrétariat Master Chimie

https://master-chimie.edu.umontpellier.fr/

Infos pratiques

Lieu(x)

- Montpellier - Triolet

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 14 février 2023